

Cote du document:	EB 2008/95/R.54
Point de l'ordre du jour:	21
Date:	28 novembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

**Rapport de situation relatif au
Mécanisme mondial de la Convention
des Nations Unies sur la lutte contre la
désertification dans les pays
gravement touchés par la sécheresse
et/ou la désertification, en particulier
en Afrique**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quinzième session
Rome, 15-17 décembre 2008

Pour: **Approbation**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

Christian Mersmann

Directeur général du Mécanisme mondial

téléphone: +39 06 5459 2129

courriel: c.mersmann@global-mechanism.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

téléphone: +39 06 5459 2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Recommandation pour approbation	iii
I. Historique	1
A. Hébergement du Mécanisme mondial par le FIDA	1
B. Teneur du rapport	1
C. Démarche du Mécanisme mondial en matière d'appui aux pays: convergences avec le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et le modèle opérationnel du FIDA	1
D. Budget et contributions du Mécanisme mondial	3
E. Gestion axée sur les résultats	5
II. Opérations communes du FIDA et du Mécanisme mondial	6
A. Produit 1	8
B. Produit 2	9
C. Produit 3	9
D. Produit 4	10
III. Éléments stratégiques et techniques	11
Résultat stratégique	12
IV. Évaluation du Mécanisme mondial au FIDA	14
A. Contexte	14
B. Objectifs de l'évaluation	14
C. Portée	15
V. Éléments administratifs	15
A. Élément d'appui aux programmes pour 2008, destiné à couvrir les dépenses administratives du FIDA	15
B. Calendrier de remboursement jusqu'en 2009	16
C. Évaluation de la coopération avec les divisions du FIDA	16
VI. La voie à suivre	17

Sigles et acronymes

CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
CDD	Commission du développement durable
CdP	Conférence des Parties (à la CCD)
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
IFI	Institution financière internationale
PAN	Programme d'action national
PMD	Département gestion des programmes
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SFI	Stratégie de financement intégrée

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la soumission du présent rapport à la trente-deuxième session du Conseil des gouverneurs.

Rapport de situation relatif au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

I. Historique

A. Hébergement du Mécanisme mondial par le FIDA

1. Depuis son entrée en fonction en 1998, le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CCD) présente un rapport de situation au Conseil d'administration du FIDA, à sa session de décembre, et subséquemment au Conseil des gouverneurs à sa session annuelle.
2. Le Mécanisme mondial a été établi par la première Conférence des Parties (CdP 1), qui s'est tenue à Rome en septembre 1997. Le Mécanisme mondial est par conséquent un organe subsidiaire de la CCD ayant pour mandat "d'accroître l'efficacité et l'efficience des mécanismes financiers existants ...[et]... d'encourager les actions conduisant à la mobilisation et à l'acheminement, au profit des pays en développement touchés Parties, de ressources financières importantes" (article 21 de la CCD). En tant qu'organe subsidiaire de la CCD, le Mécanisme mondial a une identité juridique clairement définie.
3. Le Mécanisme mondial travaille avec le FIDA et fait partie intégrante de l'organisation (Mémoire d'accord entre le FIDA et la Conférence des parties à la CCD, 1999), observe les règles et règlements du FIDA et est soutenu par sa structure administrative. Huit% du budget de base du Mécanisme mondial sont affectés à la couverture des dépenses du FIDA afférentes aux services administratifs rendus au Mécanisme mondial (voir section V). Le Mécanisme mondial présente un rapport à chaque session de la CdP au nom du Président du FIDA, comme il est convenu dans le présent mémorandum d'accord. La direction du Mécanisme mondial travaille sous la supervision du Vice-Président du FIDA.

B. Teneur du rapport

4. Le présent rapport traite principalement de la collaboration entre le FIDA et le Mécanisme mondial. Il ne présente donc pas le programme de travail du Mécanisme mondial dans sa totalité. Le rapport annuel du Mécanisme mondial pour 2008 sera finalisé en avril 2009 après l'achèvement de l'audit externe. Le Mécanisme mondial présentera également son rapport sur l'exercice biennal 2008-2009 à la CdP, à sa neuvième session, en novembre 2009.

C. Démarche du Mécanisme mondial en matière d'appui aux pays: convergences avec le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010 et le modèle opérationnel du FIDA

5. Le Mécanisme mondial est une entité novatrice travaillant directement avec les institutions et mécanismes issus du Consensus de Monterrey et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Il aide les pays Parties à la CCD à mobiliser des ressources financières substantielles pour s'attaquer aux problèmes interdépendants de la dégradation des terres et des ressources naturelles, du développement rural et de la réduction de la pauvreté. Le Mécanisme mondial concentre ses opérations sur le renforcement des capacités et l'appui technique dans le contexte de la nouvelle architecture financière, y compris les financements

découlant du nouveau régime relatif au changement climatique. Étant donné que la plupart des pays sont Parties à la Convention, le terme "désertification" est compris dans le sens large de dégradation des ressources naturelles et détermine ainsi le programme de travail du Mécanisme mondial.

6. La démarche adoptée par le Mécanisme mondial se veut globale: elle vise à concilier la réduction de la pauvreté et le développement durable avec l'exploitation durable des ressources naturelles, et en particulier la gestion durable des terres. Le Mécanisme mondial promeut ainsi le positionnement stratégique de la CCD dans le contexte plus large de la programmation du développement au niveau national. Ce positionnement ne concerne pas seulement des secteurs tels que ceux de l'agriculture et des forêts, mais aussi les processus politiques qui ont une incidence sur la gestion durable des terres et le développement rural, tels que l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, le renforcement des institutions et la gouvernance.
7. Le Mécanisme mondial ne prétend pas simplifier la complexité de l'architecture financière internationale et des processus internes d'ouverture des crédits budgétaires en pleine évolution, mais plutôt faciliter la compréhension de ce contexte nouveau et des opportunités qu'il offre. Il soutient les institutions servant de points focaux de la CCD qui travaillent, dans ce contexte financier évolutif, à accroître l'investissement dans les moyens de subsistance ruraux et à préserver les ressources naturelles.
8. De cette manière, le Mécanisme mondial concourt à créer des conditions favorables aux pays Parties à la CCD et les aide à renforcer leurs capacités afin d'assurer que les communautés rurales, en particulier celles qui pratiquent une agriculture de subsistance dans des zones rurales arides, soient convenablement prises en compte dans les processus de programmation du développement. Malgré l'importance accordée au développement de l'Afrique par la CCD, le Mécanisme mondial aspire à aider tous les pays Parties à la Convention.
9. Le Cadre stratégique du FIDA définit sa contribution à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et sert de base à la collaboration avec le Mécanisme mondial. Il présente clairement les possibilités de renforcement de la coopération avec le Mécanisme mondial compte tenu de la convergence de fond avec la démarche du Mécanisme mondial dans des domaines tels que les suivants:
 - Impulsion et appropriation nationales: collaboration avec les gouvernements des pays en développement, en suivant leurs orientations pour concevoir des activités répondant aux besoins, aux priorités et aux contraintes recensées par les communautés rurales;
 - Gestion des savoirs: transformation de l'expérience en connaissance par l'intégration des enseignements tirés dans les systèmes nationaux et par le partage des informations au niveau mondial afin de renforcer les politiques de développement et les investissements des gouvernements partenaires et de la communauté internationale de développement;
 - Partenariat: plein engagement à travailler en partenariat avec les organisations du système des Nations Unies et les autres institutions financières internationales (IFI) afin d'assurer l'unité d'action;
 - Concertation: orientation multilatérale offrant une plateforme mondiale pour débattre des questions de politique rurale et accroître la prise de conscience de l'importance du développement agricole et rural pour la réalisation des OMD;
 - Soutenabilité: engagement à l'égard d'un développement compatible avec la gestion durable des ressources naturelles afin d'améliorer les moyens de subsistance.

10. Les nouvelles modalités d'allocation des ressources destinées au développement et l'importance des processus budgétaires internes des pays en développement font ressortir la nécessité d'une participation plus étroite et plus soutenue des partenaires de développement au niveau des pays. Le FIDA demeure le partenaire principal du Mécanisme mondial.

D. Budget et contributions du Mécanisme mondial

Budget de base

11. Le premier compte relatif au Mécanisme mondial, le compte administratif du budget de base, reçoit des allocations provenant du budget de base de la Convention, approuvées par la CdP pour financer les dépenses d'administration et de fonctionnement du Mécanisme mondial. Les sommes versées sur ce premier compte sont détenues par le FIDA, conformément aux dispositions du Bulletin du Président n° 99/10.
12. Le Directeur général du Mécanisme mondial est chargé de l'établissement du programme de travail et budget du Mécanisme mondial en pleine consultation avec la Division des services financiers du FIDA (FC); le programme fixe le niveau des effectifs, qui est soumis chaque année à l'examen et l'approbation du Président du FIDA. Après approbation par le Président, le projet de budget est remis au secrétariat de la CCD qui le présente à la CdP pour approbation finale.
13. La CdP de la CCD approuve le budget de base tous les deux ans. La contribution de chaque partie est versée au secrétariat de la CCD puis transférée au FIDA. Les contrats des fonctionnaires du Mécanisme mondial sont alignés sur le budget biennal.
14. Le montant total approuvé pour 2008 est de 1 847 880 EUR (environ 2 725 920 USD); sur cette somme, 8% (136 880 EUR ou 201 920 USD) sont affectés à la couverture des dépenses de soutien du programme afférentes à la fourniture de services administratifs par le FIDA. Le budget détaillé pour 2008 est présenté à la section V.

Dons du FIDA

15. Accords de cofinancement: Commission européenne et FIDA "mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification en Afrique". Dans le dessein de réduire la pauvreté par la promotion des investissements dans la gestion durable des terres, la Commission européenne et le FIDA soutiennent le programme du Mécanisme mondial relatif à la mise en œuvre de la CCD en Afrique qui dispose d'un budget global de 1 711 000 EUR (soit approximativement 2 524 000 USD). La Commission européenne apporte environ 65% du cofinancement et le FIDA, 35%; le cofinancement du FIDA s'élève au total à 950 000 USD. Ce programme d'une durée de trois ans est exécuté dans les pays suivants: Burundi, Cameroun, Mali, Mozambique et Ouganda, à la demande de leurs gouvernements respectifs.
16. Les interventions des projets ont été conçues dans chaque pays, mais cette phase n'est pas encore terminée au Burundi. Les priorités ont été intégrées dans les processus nationaux de développement au Mali et en Ouganda, et les capacités de mise en œuvre de la CCD ont été renforcées au niveau sous-régional en Afrique centrale.
17. Dans l'exécution de ce programme, le Mécanisme mondial a pour partenaires le FIDA, la Banque mondiale, l'Institut de la Banque mondiale, la Coalition internationale pour l'accès à la terre, le Bureau des politiques de développement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Centre de développement des terres arides et le Fonds pour l'environnement mondial du PNUD. La contribution du FIDA au don global prendra effet en décembre 2008.

18. **Programme de conception de stratégies financières intégrées pour la mise en œuvre de la CCD dans certains pays d'Asie et du Pacifique, et d'Amérique latine et des Caraïbes.** À sa session d'avril 2008, le Conseil d'administration a approuvé un don de 2,5 millions d'USD, qui sera versé en deux tranches de 1,25 million d'USD en 2008 et en 2009 (EB2008/93/R.15/Rev.1).
19. Au cours de la première phase (2008/2009) du don, les opérations seront axées sur le renforcement, l'adaptation et l'exécution du programme de formation concernant les stratégies de financement intégrées (SFI) dans les sous-régions suivantes: Marché commun du Sud (MERCOSUR), région andine et Asie du sud et du sud-est. La phase II (2009/2010) intensifiera et intégrera la définition et l'application de SFI dans ces sous-régions et comprendra des pays supplémentaires des sous-régions dans lesquelles des sessions de formation ont été conduites au cours de la première phase. Quatre pays supplémentaires seront sélectionnés dans chaque région pour la définition et l'application de SFI. Dans les Caraïbes, le don du FIDA sera cofinancé en partie par un don d'EuropAid (Commission européenne) intitulé "renforcement des capacités concernant la mise en œuvre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique", d'un montant total de 4,5 millions d'USD environ. Cet accord de cofinancement mobilise aussi, pour l'Asie et les Caraïbes, des fonds du projet portefeuille du FEM-PNUD pour le renforcement des capacités et l'intégration de la gestion durable des terres spécialement destiné aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires, dont le budget est de 27 millions d'USD pour 47 pays des régions Afrique, Caraïbes et Pacifique.

Contributions volontaires

20. En sus des dons du FIDA, le Mécanisme mondial reçoit des contributions volontaires d'institutions multilatérales et de sources bilatérales, dont certaines sont mentionnées ci-dessus. Le FIDA est l'un des principaux donateurs du Mécanisme mondial. La plupart des contributions apportées par les organismes donateurs sont destinées à des propositions de programmes comportant des opérations d'une durée de deux à trois ans. Certaines sont toutefois versées à titre de contributions non affectées pour financer des activités institutionnelles découlant des décisions de la CdP.
21. À ce jour, les fonds disponibles provenant de contributions volontaires au Mécanisme mondial s'élèvent à environ 9,3 millions d'USD (voir tableau ci-après) pour l'exercice biennal 2008-2009. Les fonds à recevoir par le Mécanisme mondial au titre des contributions signées se montent à, 3,7 millions d'USD, portant le total des contributions volontaires à environ 13,0 millions d'USD. Par ailleurs, le Mécanisme mondial négocie avec EuropeAid une contribution atteignant 3,0 millions d'EUR (environ 3,8 millions d'USD).
22. Les contributions non exprimées en dollars des États-Unis ont été converties dans cette monnaie au taux de change en vigueur à la date de leur réception. Les contributions à recevoir qui ne sont pas libellées en dollars des États-Unis ont été converties dans cette monnaie au taux de change en vigueur au 30 septembre 2008.
23. Il convient de souligner qu'en l'absence de processus de reconstitution des ressources, les contributions de diverses provenances au Mécanisme mondial doivent être sollicitées. Les processus et les modalités des bailleurs de fonds varient considérablement, ce qui rend difficile la rationalisation des flux financiers et la communication de budgets annuels exacts des contributions volontaires.

Récapitulatif des contributions volontaires au Mécanisme mondial disponibles en 2008
(en dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant</i>
Canada	23 433
Danemark	1 609 232
Commission européenne/Développement	165 633
Finlande	155 000
BIRD	515 000
FIDA	341 651
FIDA/Afrique	617 159
FIDA/Amérique latine/Asie	1 250 000
FIDA, autres	6 127
Italie	988 636
Norad/ONG	26 304
Norvège	1 928 945
OPEP	105 121
Espagne	1 141 034
Suède	466 482
Suisse	2 022
Total	9 341 779

BIRD: Banque internationale pour la reconstruction et le développement

Norad: Agence norvégienne de développement international

OPEP: Organisation des pays exportateurs de pétrole

E. Gestion axée sur les résultats

24. La huitième session de la Conférence des Parties (COP 8) a demandé à tous les organes relevant de la CCD d'aligner leur système de gestion axée sur les résultats sur le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la CCD (2008-2018) (ci-après dénommé "la stratégie"), adopté en 2007 (décision 3/COP.8).
25. La stratégie comporte quatre objectifs stratégiques de la Convention (portant sur la période décennale) et cinq objectifs opérationnels à l'intention des pays Parties et des organes subsidiaires de Convention (à moyen terme: 4 à 6 ans), qui ont pour objet d'accroître l'efficacité de la mise en œuvre de la CCD au cours des dix prochaines années.
26. Dans le contexte de la stratégie, le Mécanisme mondial s'est vu attribuer un rôle de premier plan dans la réalisation de l'objectif opérationnel suivant:
 - **Objectif opérationnel 5 (financement et transfert de technologie):** Mobiliser des ressources financières et technologiques aux niveaux national, bilatéral et multilatéral, et faire en sorte de mieux les cibler et les coordonner pour en accroître l'impact et l'efficacité.
27. Le Mécanisme mondial est aussi chargé d'apporter son appui à la réalisation des deux objectifs opérationnels suivants:
 - **Objectif opérationnel 1 (plaidoyer, sensibilisation et éducation):** Influencer activement sur les mécanismes et les acteurs internationaux, nationaux et locaux compétents pour s'attaquer efficacement aux problèmes de la désertification/dégradation des terres et de la sécheresse.

- **Objectif opérationnel 2 (cadre d'action):** œuvrer à la création d'un climat général favorable à la recherche de solutions pour combattre la désertification et la dégradation des terres et atténuer les effets de la sécheresse.

28. En application de la stratégie, le Mécanisme mondial a adopté un ensemble complet d'initiatives qui ont été inscrites dans son plan stratégique quadriennal 2008-2011, ainsi que dans son programme de travail biennal pour 2008-2009. Les deux documents ont été établis conformément à un cadre institutionnel de gestion axée sur les résultats renforcé et cohérent avec les objectifs stratégiques et opérationnels de la stratégie. Ils ont été présentés à la session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la CCD tenue à Istanbul (novembre 2008). En outre, le Mécanisme mondial a entrepris, en collaboration avec le FIDA et la Banque mondiale, un processus de changement institutionnel ayant pour objet de renforcer la fonction de prestataire de services consultatifs du Mécanisme mondial en matière de finance et d'investissement pour l'accroissement du financement de la gestion durable des ressources naturelles.

II. Opérations communes du FIDA et du Mécanisme mondial

Considérations générales

29. La démarche du Mécanisme mondial et les instruments qu'il utilise, par exemple, les modalités d'engagement des pays et les stratégies de financement intégrées sont complémentaires des programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) et des processus de conception des projets et programmes du FIDA au niveau des pays. Étant donné que le Mécanisme mondial a pour mandat d'aider les pays à accroître le financement de la gestion durable des terres, le FIDA est un partenaire tout désigné. L'intégration du portefeuille du FIDA dans les programmes nationaux de développement tels que les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les stratégies conjointes d'assistance aux pays passe par l'établissement de partenariats et de réseaux entre gouvernements, partenaires multilatéraux et bilatéraux du développement, organisations de la société civile et secteur privé. Afin d'harmoniser et de coordonner les efforts des donateurs et d'aligner leurs investissements sur les priorités nationales, il est nécessaire de renforcer les plateformes et les mécanismes de coordination existants; le Mécanisme mondial soutient déjà ces efforts par l'intermédiaire des IFI.
30. Afin de réaliser la coordination et l'harmonisation nécessaires pour mettre en place des cadres complets d'investissement et intégrer dans les programmes du FIDA les questions relatives à la dégradation des terres et au changement climatique, le Mécanisme mondial apporte un soutien au FIDA par l'établissement de partenariats stratégiques entre ses programmes régionaux et les divisions régionales concernées du FIDA. Les programmes stratégiques du Mécanisme mondial, en particulier ceux qui concernent l'adaptation et la résistance au changement climatique, l'accès aux marchés et le commerce, et le financement forestier, apportent une contribution à des initiatives spécifiques mises en œuvre dans le cadre de ces partenariats. Les partenariats sont renforcés par la coopération du Mécanisme mondial avec l'Unité du FIDA sur l'environnement mondial et le changement climatique (GECC) et le groupe de référence pour les politiques relative au changement climatique.
31. Le FIDA a accès à une mine de connaissances et de compétences techniques spécifiques aux pays, dont le Mécanisme mondial tire largement profit. Par exemple, l'expérience acquise par le FIDA, en tant que partenaire dans un contexte national, en matière de nouveaux instruments financiers tels que le panier commun de financement, l'aide budgétaire directe et les approches sectorielles. Le FIDA et le Mécanisme mondial ont uni leurs forces dans le cadre de la plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural, dans l'intention d'approfondir l'étude de ces instruments et de plaider en faveur du développement agricole. Sous l'égide

de la plateforme, les deux institutions ont coopéré en 2008 aux travaux préparatoires du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide tenu à Accra pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

32. En résumé, un consensus a commencé à s'établir entre le FIDA et le Mécanisme mondial au sujet des avantages comparatifs et du soutien mutuel découlant de leur coopération qui a guidé leurs activités communes en 2008. La nouvelle stratégie du Mécanisme mondial n'étant devenue pleinement opérationnelle qu'en 2007, la coopération devrait être axée sur le processus d'apprentissage concernant le renforcement de la coopération future et la négociation d'un programme de travail commun, en particulier avec le Département gestion des programmes du FIDA (PMD).

Fonds mondial pour l'environnement (FEM) et Unité GECC du FIDA

33. Compte tenu du fait que l'orientation stratégique du FIDA porte sur l'investissement dans les communautés fortement dépendantes des ressources naturelles pour leur subsistance et qu'il est le deuxième investisseur dans les zones arides, la relation déjà fonctionnelle avec l'Unité GECC sera renforcée afin de mobiliser des investissements supplémentaires au profit de la gestion durable des terres dans certains pays. Les travaux entrepris ces dernières années pour intégrer la CCD dans les opérations du FIDA faciliteront une nouvelle augmentation des flux financiers destinés à répondre aux besoins de la gestion durable des terres dans ses pays membres. Le Mécanisme mondial collaborera au niveau opérationnel avec l'unité GECC et les divisions de PMD, à l'élaboration des COSOP ainsi qu'à la conception et à la mise en œuvre des stratégies de financement intégrées. Les concours du FEM permettent dans de nombreux pays de soutenir l'intégration des financements du FIDA et du FEM dans les programmes de pays. Le Mécanisme mondial continuera à coopérer avec le FIDA et les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de mobiliser des cofinancements supplémentaires provenant de diverses sources, y compris les mécanismes de financement novateurs tels que les droits de passage pour la conservation, la rémunération des services environnementaux et le financement de la lutte contre les émissions de carbone.

TerrAfrica

34. La collaboration entre le Mécanisme mondial et le FIDA a été particulièrement fructueuse en 2008 dans le cadre de TerrAfrica. L'initiative TerrAfrica vise à augmenter les investissements dans les pratiques de gestion durable des terres en Afrique subsaharienne, et applique une démarche et des stratégies pleinement alignées sur la stratégie du Mécanisme mondial. TerrAfrica soutient et renforce ainsi la mise en œuvre de la CCD ainsi que du programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et du plan d'action en faveur de l'environnement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Aux côtés de sept représentants gouvernementaux en fonction à tour de rôle, les partenaires actuels de TerrAfrica comprennent les secrétariats du FEM et de la CCD, la Banque africaine de développement (BAfD), la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le FIDA et le Mécanisme mondial. Le Danemark et la Norvège représentent les organismes bilatéraux.
35. En collaboration avec les partenaires énumérés ci-dessus, le Mécanisme mondial soutient dix pays et deux processus sous-régionaux. Certains de ces pays peuvent obtenir un financement du programme d'investissement stratégique du FEM relatif au domaine thématique dégradation des terres.

Performance axée sur les "produits"

36. La performance et les résultats de la coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial sont résumés et analysés ci-dessous dans le cadre des produits du système de gestion axée sur les résultats du Mécanisme mondial (voir section I.E). À ce jour, la coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial peut être considérée comme un sous-ensemble d'activités contribuant à des produits. Une séparation totale entre les produits n'est pas donc pas possible, car le présent rapport ne porte que sur les questions relatives à la coopération entre les deux institutions.

A. Produit 1

Soutien programmatique aux niveaux national et sous-régional/régional, en réponse à une demande nationale

37. En 2008, le Mécanisme mondial a affiné ses interventions prioritaires dans toutes les régions, conformément à ses modalités d'engagement par pays, et signé des accords relatifs à des programmes de soutien avec les gouvernements des pays suivants: Mali (mai 2008), Burkina Faso (juillet 2008), Rwanda (juillet 2008) et Cameroun (août 2008). D'autres pays d'Afrique, par exemple, l'Érythrée, l'Éthiopie, Madagascar, le Mozambique, l'Ouganda et la Zambie, suivront au début de 2009. En Asie, l'engagement du Mécanisme mondial au Cambodge, en Thaïlande et au Viet Nam est déjà avancé, tandis que des programmes concernant le Népal et Sri Lanka sont en cours d'élaboration. De même, en Amérique latine, des programmes sont en préparation pour le Guatemala, Haïti, le Honduras et le Pérou.
38. Au niveau sous-régional, 12 accords de collaboration ont été signés ou une coopération a été convenue avec des organismes tels que la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) en août 2008, la Communauté des États sahélo-sahariens (CENSAD), la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), et le Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE).
39. La coordination du soutien aux programmes offerte aux pays, sous forme d'appui technique et de renforcement des capacités en tant que premier pas vers l'établissement d'un cadre complet d'investissement réunissant tous les partenaires, a de plus en plus été mise en œuvre conjointement par le FIDA et le Mécanisme mondial dans le contexte de l'élaboration des COSOP et de la mobilisation de cofinancements pour les investissements du FEM. Dans le cas du Viet Nam, le programme du Mécanisme mondial en Asie et dans le Pacifique a intégré avec succès les problématiques de la dégradation des terres et du changement climatique dans le COSOP, ce que la quatre-vingt-quatorzième session du Conseil d'administration a relevé comme exemple à suivre. La réussite de ce travail mobilise potentiellement une somme de 50 millions d'USD d'investissements du FIDA pour l'adoption d'approches axées sur la gestion durable des terres comme moyen d'adaptation au changement climatique. Une démarche différente a été adoptée en Érythrée, où le FIDA et le Mécanisme mondial ont tenu un atelier commun avec le gouvernement pour définir les modalités d'une plateforme de partenariat durable et axée sur les résultats.
40. Au Moyen-Orient, le Mécanisme mondial a contribué à la conception d'un projet de développement de l'agriculture durable dans les zones collinaires et obtenu l'appui d'acteurs libanais à ce projet. Le coût total du projet, qui porte essentiellement sur la conservation des terres et des eaux, s'élèvera à 12,5 millions d'USD. Dans le cas de la Jordanie, le Mécanisme mondial a cofinancé la composante suivi-évaluation du projet FIDA-FEM concernant l'intégration des pratiques de gestion durable des terres, et y a apporté une assistance technique, afin de recueillir des informations exactes sur les flux financiers destinés à la gestion durable des terres.

41. Sur la base de ces réussites et d'autres activités pilotes menées par le FIDA et le Mécanisme mondial, l'élaboration en commun du COSOP au Sénégal et en République démocratique du Congo a déjà été convenue et d'autres suivront. Au même titre, la coopération entre le Mécanisme mondial et le FIDA offre des possibilités substantielles d'étoffer le portefeuille du FIDA dans le domaine de la gestion durable des terres et d'augmenter son taux de cofinancement.

B. Produit 2

Soutien aux institutions points focaux de la CCD et à leurs partenaires pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de financement et autres produits

42. Dans le cadre du processus TerrAfrica et sous l'égide de l'Unité FIDA-FEM, le Mécanisme mondial et le FIDA soutiennent ensemble l'élaboration d'un cadre national d'investissement en Mauritanie. À cette fin, le Mécanisme mondial et le FEM apportent un soutien aux institutions points focaux pour l'élaboration d'une stratégie nationale de financement en renforçant leurs capacités de manière à leur donner accès aux sources de financement existantes ou nouvelles. En juin 2008, le Mécanisme mondial et le FIDA ont soutenu la création d'un comité national avec les partenaires du développement, dont le PNUD et la Banque mondiale.
43. Au niveau sous-régional et à l'appui de pays tels que la Mauritanie, le Mécanisme mondial a entamé une collaboration avec le CENSAD afin d'établir un partenariat Sud-Sud et une plateforme d'investissement pour la gestion des ressources naturelles. Une consultation, en cours de préparation, est prévue à Tripoli (Jamahiriya arabe libyenne) en janvier 2009 pour lancer ce processus et définir la structure de la future plateforme, avec la participation de représentants de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest, du CILSS, de l'Union du Maghreb arabe, de la BAFD et du FIDA.
44. Le concept de stratégie de financement intégrée est relativement nouveau, puisque sa mise au point finale date de 2007. Le Mécanisme mondial offre par conséquent une formation à cet égard aux représentants des pays en développement et propose aussi un échange de vues avec les fonctionnaires du FIDA sur la manière d'utiliser ces stratégies pour renforcer la coopération. L'expérience réussie de la Mauritanie montre que le FIDA et le Mécanisme mondial sont en mesure de constituer une masse critique d'institutions d'appui pour augmenter les financements grâce à une bonne répartition des attributions. Plus précisément, le Mécanisme mondial remplissant la fonction de partenaire d'appui technique concernant les instruments et processus de financement, et le FIDA celle d'institution financière, il est possible de faciliter la communication et la coopération entre les ministères et les partenaires de développement.

C. Produit 3

Mise en place d'un cadre global d'investissement dans la gestion durable des terres

45. L'exemple suivant peut être déjà cité. En Éthiopie, le FIDA et le Mécanisme mondial ont collaboré avec d'autres partenaires de TerrAfrica, à l'élaboration d'un cadre global d'investissements stratégiques dans le pays pour la gestion durable des terres, placé sous l'égide du gouvernement. Le document relatif à ce cadre a été approuvé en août 2008 par une conférence de haut niveau à laquelle le gouvernement et les partenaires de développement ont examiné la question et décidé de soutenir la mise en œuvre du cadre global d'investissements stratégiques dans la gestion durable des terres, d'une durée de 15 ans. La Banque mondiale, l'Allemagne et la Finlande figurent parmi les partenaires qui se sont engagés à apporter un soutien financier pour la mise en œuvre de ce cadre. La collaboration entre les partenaires de TerrAfrica, y compris le Mécanisme mondial et le FIDA, peut être considérée comme un bon exemple d'application pratique de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et de l'initiative des Nations Unies

"Unis dans l'action", les partenaires s'étant alignés en réponse à la volonté politique des gouvernements de placer la gestion durable des terres en tête de leurs priorités.

46. Le Mécanisme mondial poursuivra son engagement en Éthiopie, aux côtés d'autres partenaires, afin d'appuyer la mise en œuvre du cadre global d'investissements par le renforcement des capacités nationales en vue de mobiliser les ressources nécessaires au financement de sa mise en œuvre. Dans une large mesure, cet engagement se traduira par des opérations du FIDA, et le Mécanisme mondial envisage un échange permanent d'informations, ainsi qu'une collaboration avec le FIDA concernant l'intégration de la problématique de la gestion durable des terres dans le prochain COSOP relatif à l'Éthiopie et l'identification de nouvelles possibilités de cofinancement.

D. Produit 4

Engagement du Mécanisme mondial dans la concertation et les initiatives relative à la CCD aux niveaux régional et international, renforçant sa visibilité institutionnelle

47. En 2008, le Mécanisme mondial a réduit son engagement dans les processus régionaux et internationaux au niveau des politiques pour se concentrer sur les actions sous-régionales et nationales ayant un impact opérationnel plus direct. Il cherche à renforcer sa coopération avec le FIDA, en particulier dans les forums consacrés à l'adaptation au changement climatique et aux politiques forestières, y compris les initiatives relatives à la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts; il souhaite aussi une collaboration accrue avec la Division consultative technique, la Division des politiques et le Vice-Président du FIDA, qui supervise le Mécanisme mondial.
48. Le Mécanisme mondial a déjà entrepris d'établir avec les divisions de PMD, et en collaboration avec l'Unité GECC, des plans d'action mettant l'accent sur la problématique du changement climatique ainsi que sur les institutions et mécanismes financiers nouveaux. L'Unité GECC est aussi un partenaire essentiel dans la collaboration avec le FEM; tant le Mécanisme mondial que le FIDA coopèrent régulièrement avec le FEM pour la préparation de sessions de son conseil.
49. En dehors de la coopération régulière avec le Comité de facilitation du Mécanisme mondial et au sein du conseil du FEM, il convient de relever deux faits intéressants concernant 2008:
- **Commission du développement durable des Nations Unies.** Le Mécanisme mondial et le FIDA ont unis leurs forces pour la 16^e session de la Commission du développement durable (CDD-16), tenue en mai 2008, en vue de l'examen des progrès accomplis dans le traitement des problèmes transversaux du développement durable. Le cycle actuel, 16/17 (2008/2009), de la CDD est axé sur une série de thèmes clés: agriculture, développement rural, terres, sécheresse, désertification, et développement durable de l'Afrique. Durant la première phase (année consacrée aux études) du cycle en cours, la CDD a analysé les contraintes et les obstacles à surmonter à l'égard de chacun de ces thèmes, tout en identifiant les meilleures pratiques et les enseignements à tirer. Le FIDA et le Mécanisme mondial ont travaillé ensemble à la préparation du processus conduisant à la CDD-16 par une interaction poussée avec la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, afin de stimuler les débats des groupes d'experts et de faciliter les interventions pendant la session de la CDD. Cette collaboration a permis la participation constructive du Mécanisme mondial aux groupes d'experts sur la désertification et les terres, de concert avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Un salon du partenariat/centre d'apprentissage concernant les stratégies de financement intégrées a également été organisé, ce qui a permis aux participants de partager leurs connaissances et leur expérience en matière de recherche et de mobilisation de ressources financières destinées à la gestion durable des terres. Les bureaux de liaison du FIDA, de Washington et de New York, ont été les principaux partenaires du Mécanisme mondial à cette occasion. Les activités d'information du public et de communication ont aussi été bien synchronisées pendant toute la session de la CDD. Il est prévu que le FIDA et le Mécanisme mondial continueront de travailler en partenariat dans le contexte du processus conduisant à la CDD-17 (mai 2009), qui mettra à profit la CDD-16 en négociant des recommandations claires concernant les politiques afin de faire progresser les initiatives visant la réalisation des objectifs de développement durable.

- **Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural.** La collaboration entre le Mécanisme mondial et le FIDA concernant la coordination et l'harmonisation des activités des donateurs se poursuit depuis 2007 dans le cadre de la plateforme mondiale.

Le Mécanisme mondial est devenu membre à part entière de la plateforme en octobre 2008, après en avoir été membre associé depuis 2006. Le FIDA est un partenaire actif de la plateforme depuis sa création et la participation du FIDA s'est intensifiée lorsqu'il a été nommé à la présidence du comité directeur de la plateforme.

Le Mécanisme mondial a travaillé avec le FIDA dans le cadre de plusieurs activités de la plateforme, notamment pour la préparation du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. L'apport du Mécanisme mondial a concerné les meilleures pratiques et approches dans le secteur agricole, la mise en œuvre de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et le positionnement de la plateforme à l'égard de la table ronde 8 du forum d'Accra. Le FIDA a également joué un rôle central dans l'organisation de la table ronde. Le Mécanisme mondial et le FIDA ont participé à la réunion régionale préparatoire en Afrique qui a conduit au forum de Kigali (Rwanda) en avril 2008. Le Mécanisme mondial devrait participer de plus en plus activement aux activités de la plateforme, ce qui pourrait déboucher sur de nouvelles possibilités de coopération permettant de réaliser une collaboration plus substantielle sur l'efficacité de l'aide au sein de la plateforme.

III. Éléments stratégiques et techniques

50. Au cours de l'année passée, la collaboration entre le Mécanisme mondial et le FIDA relative aux éléments stratégiques et techniques a donné des résultats concernant principalement quatre programmes stratégiques du Mécanisme mondial: économie et instruments de financement; accès aux marchés et échanges commerciaux; changement climatique et dédommagement en échange de services environnementaux; et analyse des politiques et des investissements.
51. Les programmes stratégiques ont pour objet d'étayer les opérations du Mécanisme mondial et de renforcer leur impact au niveau des pays en impliquant les acteurs et en établissant des liens avec des secteurs qui n'ont pas bénéficié traditionnellement de la mise en œuvre de la CCD, mais présentent d'importantes possibilités d'accroissement des flux d'investissement destinés à la lutte contre la désertification et à la promotion de la gestion durable des terres.

52. Bien que tous les programmes du Mécanisme mondial se rapportent à l'objectif opérationnel 5 (financement et transfert de technologie) de la stratégie, les programmes stratégiques apportent aussi une contribution particulière à la réalisation des objectifs opérationnels 1 (plaidoyer, sensibilisation et éducation) et 2 (cadre d'action).
53. La coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial concernant l'élaboration d'études et de stratégies est axée sur l'élaboration du COSOP et l'élargissement du champ du portefeuille du FIDA en matière de gestion durable des terres, mettant à profit l'initiative visant l'atténuation de l'impact du changement climatique et de la dégradation des terres au Viet Nam, par le biais du COSOP du FIDA pour ce pays. Il est à noter que la collaboration relative aux produits stratégiques a débuté en 2008 et que le Mécanisme mondial ne peut donc pas encore rendre compte de la réalisation des produits stratégiques.
54. La collaboration entre le Mécanisme mondial et le FIDA sur les questions stratégiques et techniques essentielles devrait s'intensifier conformément au Cadre stratégique du FIDA. Les activités futures comprendront des initiatives destinées à tirer parti des synergies avec les financements liés au changement climatique, d'exploiter la connaissance des meilleures pratiques et approches novatrices du financement de la gestion durable des terres, et de renforcer l'harmonisation des activités des donateurs et leur alignement sur les priorités des pays. Les instruments mis au point par le Mécanisme mondial pour aider les pays à mobiliser des ressources pour la gestion durable des terres comprennent les stratégies de financement intégrées et les modalités d'engagement par pays qui sont destinés à doter les pays en développement des capacités nécessaires pour accéder à des possibilités concrètes de financement de la gestion durable des terres.

Résultat stratégique

55. Certaines initiatives actuelles de collaboration sont présentées ci-dessous:
- **Renforcer l'échange de connaissances sur le changement climatique et appuyer les plans nationaux d'adaptation.** Le Mécanisme mondial est un partenaire actif du groupe de référence du FIDA pour les politiques relatives au changement climatique et il contribue actuellement aux travaux suivants: amélioration des connaissances et de l'information sur les mécanismes financiers relatifs au changement climatique disponibles qui répondent aux besoins des communautés rurales; et étude de la rémunération des services environnementaux que les pauvres sont en mesure de rendre par différentes utilisations des terres, par la réaffectation des terres et par la foresterie ainsi que par des activités de réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts.
 - **Programme de collaboration des Nations Unies pour la réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement.** Le Mécanisme mondial collabore avec le FIDA et d'autres institutions des Nations Unies, notamment la FAO, le PNUD et le PNUE, dans le cadre de l'initiative des Nations Unies, ainsi qu'avec le Gouvernement norvégien, afin de renforcer les instruments mis au point par la Banque mondiale, tels que le Fonds de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier, le programme d'investissement forestier et le programme pilote pour la résistance aux chocs climatiques des pays les moins avancés du Fonds stratégique pour le climat de la Banque mondiale.
 - **Renforcement des mesures d'adaptation préconisé par le Plan d'action de Bali.** Le Mécanisme mondial aide l'Unité GECC pour la préparation du deuxième atelier au titre de l'initiative CLIMTRAIN, un programme de formation concernant le changement climatique

spécialement adapté au PMD du FIDA, qui est axé sur l'adaptation au changement climatique et sur les programmes nationaux d'adaptation. Organisé par l'Unité GECC en collaboration avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, cet atelier s'est tenu les 17 et 18 novembre 2008.

- **Mobilisation et pilotage de sources novatrices de financement axées sur les investissements du secteur privé relatifs au changement climatique.** Afin de promouvoir l'engagement du secteur privé pour l'atténuation des effets du changement climatique et pour les mesures d'adaptation visant les secteurs agricole et rural et l'utilisation des terres, le Mécanisme mondial, en collaboration avec le FIDA, la FAO, le secrétariat de la CCD et EcoSecurities, a lancé l'Initiative de Rome 2007. Il s'agit d'un groupe de travail public-privé créé à la suite des débats d'un groupe d'experts sur « l'investissement dans la réduction des émissions et le développement rural », lors d'un événement organisé en collaboration en marge de la CdP 13 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue à Bali en décembre 2007. Cette initiative conduira finalement à l'établissement de partenariats opérationnels entre le FIDA, la FAO, le PAM, le Mécanisme mondial et le secteur privé, afin de mettre en place une plateforme destinée à améliorer la coordination au niveau national entre les gouvernements et les entreprises privées de manière à faciliter les investissements dans les activités relatives au changement climatique. Les entités privées actuellement engagées sont notamment les suivantes: EcoMethane, EcoSecurities, Japan Carbon Finance et Unilever.
 - **Examen du portefeuille d'investissements dans la gestion durable des terres.** En 2005 et 2006, le FIDA et le Mécanisme mondial ont collaboré à l'examen d'un portefeuille d'environ 900 prêts et dons approuvés par le FIDA entre 1999 et 2005. Il en est ressorti que le FIDA avait investi environ 2 milliards d'USD dans des programmes et projets appuyant les objectifs de la CCD, mobilisant 2 autres milliards d'USD de cofinancements.
56. Depuis, le Mécanisme mondial a développé sa méthodologie pour évaluer les activités contribuant à la gestion durable des terres. Il a soumis cette méthodologie novatrice à la CCD en 2007; la CdP a décidé qu'il en serait tenu compte lors de la révision des directives à l'intention de tous les organismes qui font rapport à la CCD.
57. Suivant l'exemple du FIDA, la Banque mondiale a chargé en 2008 le Mécanisme mondial d'entreprendre l'examen de tous ses projets de développement rural portant sur la gestion durable des terres dans la région Afrique, achevés au cours des cinq dernières années (exercices financiers 2003-2008) ou en cours d'exécution et dont la date de clôture est prévue au cours des deux prochains exercices financiers. Cet examen est mené parallèlement à celui du portefeuille d'investissements dans la gestion durable des terres de la BafD, également coordonné par le Mécanisme mondial. Cette entreprise conjointe contribuera à établir dans les deux institutions une compréhension commune de la portée plus large des investissements dans la gestion durable des terres et de leur contribution à la réussite des stratégies et des dispositifs de développement primordiaux, tels que le programme intégré pour le développement de l'agriculture en Afrique et le plan d'action du NEPAD en faveur de l'environnement.
58. Les deux examens de la gestion durable des terres entrepris en collaboration avec CAB International (CABI), s'accompagnent d'un examen du portefeuille et des opérations à l'étude, relatifs aux possibilités de gestion des risques climatiques et de leur atténuation également exécuté par les deux Banques.

59. En octobre 2008, CABI avait déjà remis au Mécanisme mondial et à la Banque mondiale un rapport initial comprenant un programme de travail détaillé et un guide méthodologique personnalisé. Ce guide mentionne les données et les sources utilisées, les critères de sélection des projets, et présente un cadre logique détaillé pour les analyses quantitatives et qualitatives.
60. Un rapport préliminaire indiquant les principales conclusions de l'examen doit être publié avant la fin de 2008; il servira aux examens internes des pairs et aux consultations avec les partenaires extérieurs.

IV. Évaluation du Mécanisme mondial au FIDA

A. Contexte

61. Depuis le début de ses opérations en 1998, le Mécanisme mondial est hébergé par le FIDA. Avec le don qu'il a accordé au Mécanisme mondial pour 2008/2009 (voir section I.D), le FIDA a entièrement rempli l'engagement de 10 millions d'USD qu'il avait souscrit en 1997 dans le cadre du processus de sélection de l'institution d'accueil du Mécanisme mondial. Le Vice-Président du FIDA et la direction du Mécanisme mondial ont donc décidé de commander une évaluation externe du Mécanisme mondial au FIDA, qui aura lieu vers la fin de la période de rapport relative à 2008.
62. Les résultats de cette évaluation seront présentés au Conseil d'administration et serviront de point de départ aux délibérations sur le renforcement des apports du Mécanisme mondial au FIDA et sur la détermination des moyens par lesquels le FIDA pourrait en amplifier les opérations.
63. L'évaluation ne porte pas sur les aspects administratifs des ressources humaines et de la gestion budgétaire inhérents à l'accord d'hébergement. Il est utile de rappeler que le Mécanisme mondial est soumis aux règles et règlements du FIDA, à la seule exception des contrats du personnel qui sont des contrats à durée déterminée de deux ans, alignés sur l'exercice budgétaire de la CCD, sans possibilité de contrat de carrière.
64. Étant donné que le FIDA ne participe pas à la gouvernance de la CCD et qu'il n'a pas par conséquent d'influence sur ses négociations budgétaires, c'est à la CdP, en sa qualité d'organe directeur de la CCD, qu'incombe la pleine responsabilité de toute conséquence ou impact découlant des décisions prises à ses sessions.

B. Objectifs de l'évaluation

65. L'objectif général de l'évaluation est de conduire une étude stratégique de la coopération entre le Mécanisme mondial et le FIDA tenant compte de la collaboration en cours entre les deux institutions et leurs partenaires, notamment la Banque mondiale, le FEM, et les organisations membres du comité de facilitation du Mécanisme mondial, dont la FAO, le PNUD et le PNUE. La Banque mondiale, le PNUD et le FIDA sont les membres fondateurs du comité de facilitation dont ils assurent la présidence à tour de rôle tous les deux ans. Les objectifs de l'évaluation sont les suivants:
 - Examiner la coopération entre le FIDA et le Mécanisme mondial, sa contribution globale à la mise en œuvre de la CCD, et la capacité du Mécanisme mondial à appuyer la mission du FIDA et à engendrer des avantages mutuels.
 - Préconiser des pistes en vue d'accroître l'efficacité et de renforcer les partenariats au niveau stratégique, par exemple dans la concertation mondiale sur les questions intéressant à la fois le Mécanisme mondial et le FIDA, et en particulier, les opportunités nouvelles offertes par le régime relatif au changement climatique et les crises de la sécurité alimentaire.

- Promouvoir l'apprentissage et le partage des connaissances au niveau institutionnel.
- Identifier des stratégies, procédures et opportunités nouvelles.
- Éclairer les décisions de la direction concernant la coopération future entre le Mécanisme mondial et le FIDA.

C. Portée

66. L'évaluation prend en considération l'expérience passée de la collaboration ainsi que les récentes réorientations intervenues au sein des deux institutions, afin d'en tirer des enseignements et de proposer le cas échéant des modalités nouvelles ou améliorées de coopération. Elle examine aussi l'efficacité des mécanismes de coopération, les opportunités nouvelles ou manquées, et les avantages comparatifs respectifs des deux organisations.
67. L'évaluation a pour objet principal la coopération au niveau des programmes dans les pays bénéficiaires. Afin de renforcer les relations entre le FIDA et le Mécanisme mondial, sur les plans à la fois stratégique et opérationnel, elle examine les décisions, stratégies et partenariats des structures et organes du FIDA et de la CCD, y compris le Conseil des gouverneurs et le Conseil d'administration du FIDA, et la CdP. Elle étudie aussi les moyens éventuels:
- d'élargir l'engagement avec tous les organes du Fonds, par le biais du Cadre stratégique et du modèle opérationnel du FIDA;
 - de traiter les problèmes de la pauvreté rurale par un renforcement des liens avec le cadre plus large de la gestion durable des terres et de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide;
 - d'intensifier les initiatives de mobilisation des ressources par des approches nouvelles et conjointes élaborées dans le contexte du processus de reconstitution des ressources du FIDA et du développement du guichet des dons;
 - d'améliorer la collaboration par l'alignement et l'harmonisation avec les réformes des Nations Unies, la plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural et autres processus analogues auxquels participent le FIDA et le Mécanisme mondial;
 - d'établir des partenariats efficaces et solides par l'intermédiaire du FIDA et avec lui; et
 - d'exploiter au moyen de divers instruments les synergies et les complémentarités du Mécanisme mondial et des programmes de pays du FIDA.

V. Éléments administratifs

A. Éléments d'appui aux programmes pour 2008, destiné à couvrir les dépenses administratives du FIDA

68. Les dépenses d'appui aux programmes correspondent aux frais généraux d'administration imputables à l'hébergement du Mécanisme mondial et aux services administratifs que le FIDA fournit à celui-ci.
69. Cet élément de dépense est fixé à 13% des dépenses d'appui aux programmes pour toutes les dépenses effectives et est payable aux Nations Unies au titre des services fournis au Mécanisme mondial. En vertu de la décision 4/COP.4 (voir ICCD/COP(4)/11/Add.1), les 13% sont répartis comme suit: 8% au FIDA pour les services administratifs qu'il fournit au Mécanisme mondial et 5% au secrétariat de la CDD pour couvrir une partie de ses propres dépenses de fonctionnement relevant des services administratifs.
70. Le Mécanisme mondial a remboursé au FIDA pour 2008 une somme totale de 136 880 EUR (soit approximativement 201 920 USD) au titre des dépenses d'appui.

B. Calendrier de remboursement jusqu'en 2009

71. Conformément à la décision du Conseil d'administration (EB 2001/72/R.10), le FIDA peut avancer au Mécanisme mondial les fonds nécessaires à ses opérations dans les limites du budget annuel approuvé par la CdP pour l'exercice biennal concerné.
72. En raison de retards depuis 1999 dans le versement des contributions de pays Parties à la Convention, le Mécanisme mondial a enregistré un excédent de dépenses jusqu'en 2004, lorsque la nouvelle direction a pris ses fonctions. FC et la direction du Mécanisme mondial ont mis en place un calendrier de remboursement pour 2008 et 2009 en vue d'éponger les dettes contractées. Pour 2008, le Mécanisme mondial réduira son budget de 214 713 USD (pour couvrir les arriérés des pays Parties). En 2009, il remboursera au FIDA un montant de 386 930 USD pour apurer les comptes jusqu'au 31 décembre 2007. Pour éviter tout endettement futur, FC et le Mécanisme mondial ont pris ensemble la décision de constituer une provision égale à 10% du budget de chaque exercice biennal.
73. Au deuxième semestre de 2007, FC a contrôlé la situation de la dette à l'égard du FIDA et transféré des fonds pour assurer que le compte administratif du budget de base soit pleinement réapprovisionné à la mi-2008.
74. FC et la direction du Mécanisme mondial décideront de la provision budgétaire pour 2009 sur la base d'une évaluation des flux financiers.
75. Le budget de base du Mécanisme mondial pour l'année 2008 s'élève à 1 847 880 EUR (soit l'équivalent de 2 725 920 USD au taux de change appliqué par la CCD). Compte tenu des déductions budgétaires, le budget de base du Mécanisme mondial de la CCD disponible pour 2008 s'établit à 1 780 815 USD.
76. Il convient de noter que 75% environ des opérations du Mécanisme mondial (y compris les dépenses de personnel) avec une marge de variation de 10% par an, sont financés par des contributions volontaires, y compris celles du FIDA.

C. Évaluation de la coopération avec les divisions du FIDA

77. La **Division des services financiers (FC)** fournit des services relatifs aux dépenses administratives et opérationnelles du FIDA, tels que le règlement des fournisseurs, la paye du personnel, les émoluments des consultants et les frais de voyages. Il supervise et gère également l'assurance médicale du personnel et les questions relatives à la politique d'indemnisation. FC a apporté un appui au Mécanisme mondial en matière de gestion financière. L'excellente collaboration entre FC et le Mécanisme mondial a permis la consolidation de la situation financière de ce dernier.
78. La **Division des ressources humaines (FH)** est en relation quotidienne avec le Mécanisme mondial au sujet des questions de ressources humaines. La qualité des services rendus a grandement facilité le fonctionnement du Mécanisme mondial. Celui-ci a rationalisé ses processus en nommant un point focal pour les ressources humaines qui communique directement avec FH pour toutes les questions de ressources humaines pertinentes. Le Mécanisme mondial a aussi adopté un programme de perfectionnement du personnel, et il s'est tenu jusqu'à présent en liaison étroite avec l'unité du FIDA chargée de la formation du personnel.
79. Le **Service juridique (OL)** fournit au Mécanisme mondial des avis juridiques les questions de fond, y compris les ressources humaines, facilitant ainsi les opérations du Mécanisme mondial.
80. Le Mécanisme mondial a collaboré avec FC et OL à l'établissement d'une plateforme multidonateurs. Cette plateforme a pour objet de mettre en commun des ressources volontaires et d'appliquer le système de gestion axée sur les résultats du Mécanisme mondial dans le cadre de son programme de travail et budget pour l'exercice biennal. Le Mécanisme mondial a l'intention de mettre en place un système de flux financiers plus prévisibles en établissant une "alliance financière"

avec les organismes donateurs et les IFI, y compris le FIDA, de façon à améliorer la planification et à augmenter les contributions budgétaires volontaires. La plateforme multidonateurs a été mise en place à la suite d'une décision du Conseil d'administration prise en décembre 2006 (EB 2006/89/R.56). Cette décision concerne les procédures régissant le compte des ressources spéciales du Mécanisme mondial pour le financement de la CCD, qui constitue le compte de la plateforme tandis que le budget de base fourni par la CdP de la CCD continuera de résider dans le compte administratif du budget de base afin d'être administré et vérifié séparément par la CdP. La plateforme multidonateurs sera établie au début de 2009.

VI. La voie à suivre

81. L'accord relatif à l'hébergement du Mécanisme mondial par le FIDA a permis une coopération administrative pleinement fonctionnelle entre les deux institutions. Le soutien des divisions FC, FH et OL du FIDA a aussi assuré la bonne exécution du programme de travail et budget du Mécanisme mondial. Le Mécanisme mondial et le FIDA ont continué à améliorer la qualité de leurs résultats. Le FIDA appuie en particulier le Mécanisme mondial dans ses arrangements administratifs avec les autres institutions des Nations Unies, y compris le coordonnateur résident du PNUD.
82. Le FIDA reste un partenaire important, accordant au Mécanisme mondial des dons pour ses engagements aux niveaux des pays et des sous-régions. Ces dons sont mutuellement bénéfiques aux deux organisations, puisque le Mécanisme mondial appuie le FIDA dans l'élaboration des COSOP et les initiatives au niveau des pays par la coordination, l'harmonisation et l'alignement avec les priorités des partenaires et des gouvernements afin que les investissements du FIDA aient le maximum d'impact. Le Mécanisme mondial a commencé à exécuter son programme en 2007 après des changements radicaux de stratégie et d'approche. Il n'a par conséquent été possible de rendre compte des expériences et des résultats initiaux qu'en 2008. Il est toutefois possible de conclure que la collaboration entre le FIDA et le Mécanisme mondial pourrait être renforcée par l'alignement de l'approche de celui-ci sur les instruments et processus du FIDA (tels que les COSOP), en coopération avec d'autres partenaires, par exemple la Banque mondiale et les organismes bilatéraux de développement, notamment dans le cadre d'initiatives telles que TerrAfrica.
83. Les éléments stratégiques et techniques de la collaboration du Mécanisme mondial avec le FIDA ont gagné du terrain en 2008, en ce qui concerne en particulier la réaction et l'adaptation au changement climatique des communautés pauvres. Les programmes stratégiques du Mécanisme mondial apportent de la valeur ajoutée aux processus et consultations internes avec, entre autres, les organisations basées à Rome. La nouvelle Unité GECC, qui constitue l'unité FEM du FIDA, sera le partenaire opérationnel du Mécanisme mondial pour la mobilisation de cofinancements à l'appui des investissements du FEM, et pour l'intégration de considérations relatives au changement climatique dans les opérations du FIDA au niveau des pays, comme dans le cas du COSOP concernant le Viet Nam.
84. L'évaluation en cours du Mécanisme mondial au FIDA devrait permettre de déterminer la meilleure façon de procéder pour dégager les options stratégiques et opérationnelles à mettre en œuvre pour renforcer la collaboration. D'après les premiers résultats de l'évaluation, il semble que le FIDA et le Mécanisme mondial aient des vues analogues sur le potentiel de leur collaboration. Il sera néanmoins essentiel de clarifier les rôles et les apports respectifs du Mécanisme mondial et du FIDA pour renforcer avec succès le réseau étroit que constituent les deux institutions.